Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Lauris : lancement de la troisième tranche des travaux de la digue

La troisième tranche des travaux de la digue de Lauris, confiée par la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) au Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), vient d'être lancée.

Ce sont sept mois de travaux qui viennent de débuter à Lauris, où la digue va être renforcée sur 900 mètres et pourra résister à une crue de 4000 m3/seconde.

Les deux premières tranches des travaux avaient été réalisées en 2009 et 2014 sur les tronçons les plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

touchés par les inondations de 1994. Cette troisième tranche devraient permettre la sécurisation de 300 personnes, de leurs biens et de leur environnement.

Des travaux pour éviter de nouvelles inondations

Ces travaux, qui devenaient une nécessité, résultent d'épisodes importants d'inondations en 1994 qui avaient lourdement touché la commune et ses alentours. « Déjà, nos villages avaient fait confiance au SMAVD, a affirmé Yves Wigt, président du Syndicat. 30 ans plus tard, l'union des collectivités fait toujours ses preuves.

Pour cette troisième tranche des travaux, l'ouvrage va être rehaussé mais aussi renforcé. Même si l'ouvrage sur la commune de Lauris est moins sujet aux érosions causées par la rivière, les travaux étaient nécessaires afin d'assurer une homogénéité de l'ouvrage.

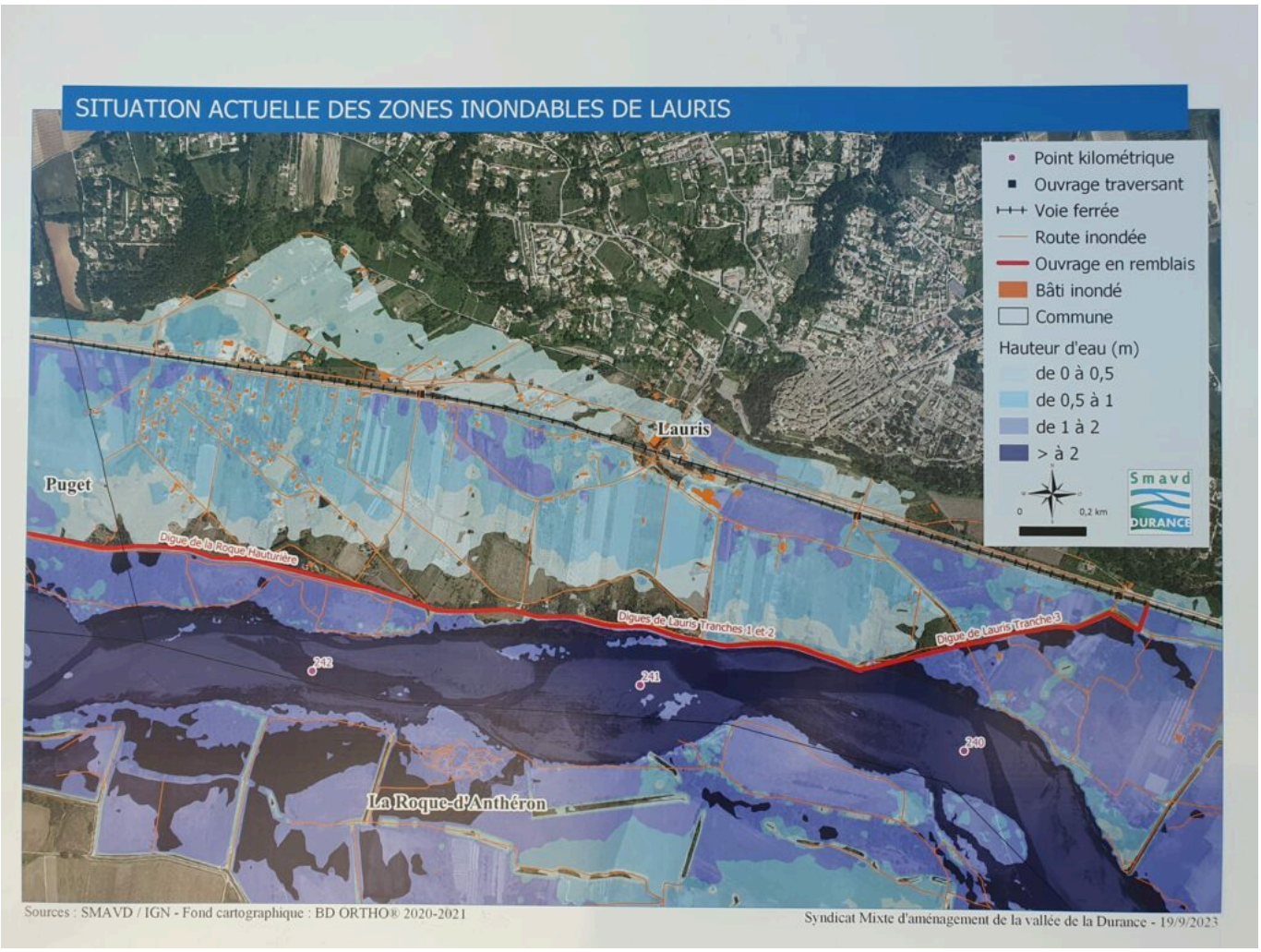

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

1,83M€ de travaux

Le coût des travaux s'élève à 1,83M€. « La gestion des cours d'eau et la lutte contre les inondations sont au cœur des priorités du Département de Vaucluse », a expliqué Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental. C'est pourquoi le Département finance ces travaux à hauteur de 30%.

La communauté d'agglomération LMV, elle aussi, finance une partie des travaux, à hauteur de 54%, tout comme EDF, à hauteur de 16%. Les travaux seront assurés par trois entreprises : Midi Travaux, Buesa, et Miditraçage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

De gauche à droite : Gérard Daudet (président de LMV), André Rousset (maire de Lauris), Yves Wigt (président du SMAVD), Christian Mounier (vice-président du Département de Vaucluse), Bénédicte Martin (directrice de cabinet de LMV). ©Vanessa Arnal

---

Agression de maires et d’élus : ‘les fantassins de la République’ tirent la sonnette d’alarme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Excédés par la multiplication des agressions à leur encontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.
« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accélèrent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays
Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.
Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

> « Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »
>
> *Menaces proférées contre le maire de Cairanne*

De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.
« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »
« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »
Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.
« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours…

> « Je vais te retrouver et je vais te tuer. »
>
> *Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris*

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.
« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »
Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc
Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.
Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère
La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.
« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »
Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV
Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles cessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également des fiches d'informations consultables sur le site referentsureté.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus
Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.
« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »
De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.
« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »
En attendant, l'élu de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.
« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois
Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

pareille mésaventure.
« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »
Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.
« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fratrie et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »

La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

> « Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »
>
> *Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics
Une litanie sans fin que conclu Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1er mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »
Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.
« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprise le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquants de la route. »

> « L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »
>
> *Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes*

Ne plus rien laisser passer
« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »
« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé
Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.
« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »
« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.
« Il faut voir aussi que nous dérangeons les petites trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure», confesse la maire de Sarrians.

> « Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »
>
> *Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV*

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols…. Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.
Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savant pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »
Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation…
Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !
« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisolo, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discutions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

> « Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »
>
> *Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse*

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »
Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne
« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures…) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »
La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle
Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».
Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».
« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

> « Le débat cela empêche de se battre. »
>
> *André Rousset, maire de Lauris*

Pas de salut sans une réaction collective

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

« Je pensais que l'humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C'est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu'on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n'y arriveront pas. Il faut mettre de l'humain dans ce qui nous uni car aujourd'hui on perd de l'humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l'Etat
Conscient d'une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.
Ce dernier pilotera le déploiement d'un pack sécurité comprenant :

• la création d'un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l'objet,

• le renforcement du dispositif 'Alarme élu', qui permet aux élus qui se sentent menacés d'alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d'appel au 17, et bénéficier d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre,

• le rappel aux préfets du principe 'une menace = une évaluation', pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d'amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Opération 'De la ferme à ta cantine' : la commune de Lauris montre l'exemple

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Les membres du réseau ‘De la ferme à ta cantine‘, une opération lancée en 2009 par le Parc naturel régional du Luberon, se sont réunis au début du mois d’avril pour faire un bilan des actions menées par le Parc dans le cadre de son Projet alimentaire territorial autour de la restauration collective. 26 participants étaient présents dont des élus, des cuisiniers, des partenaires comme la Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt, mai aussi des experts en nutrition.

Pour rappel, ‘De la ferme à ta cantine’ vise à accompagner les communes volontaires dans l’approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux, et, si possible, biologiques. L’objectif commun des communes est de proposer au minimum un repas 100% local par trimestre. La commune de Lauris a partagé ses résultats exemplaires avec 93% de produits biologiques et 32% de produits locaux pour un coût matières de 2,80 € en moyenne par repas. A savoir que les obligations réglementaires liées à la loi EGalim, complétée par la loi Climat et résilience, en vigueur depuis le 1er janvier 2022, sont : 50% de produits de qualité dont 20% de bio dans la restauration collective.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

DR

V.A.

La Poste de Lauris ferme provisoirement ses portes pour travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Le bureau de Poste de Lauris a fermé provisoirement ses portes depuis le 29 octobre en raison de travaux de modernisation. Sa réouverture est prévue le jeudi 24 novembre.

La Poste de Lauris va bénéficier d'un rafraîchissement de son espace ouvert au public. Ces travaux représentent un investissement de 55 735€ pour la direction de la Poste branche grand public et numérique de la Région Provence.

Le réaménagement de la Poste de Lauris s'inscrit dans un programme global de modernisation des bureaux de poste qui a débuté en 2009 et pour lesquels plus de 6 000 bureaux de poste ont déjà été transformés au niveau national. En Provence, ces travaux de modernisation du réseau des bureaux de poste représentent un montant d'investissement total de plus de 71 millions d'euros.

Les clients qui souhaitent réaliser des opérations durant la période de fermeture sont invités à se rendre à la Poste la proche. Pour les dépôts-retraits d'instances, opérations courrier-colis et bancaires :

La Poste Cadenet – 7 rue Voltaire, Cadenet.
Lundi, samedi : 9h à 12h.
Mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 16h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

J.R.

Luberon Monts de Vaucluse, Réouverture de la déchetterie de Lauris

Gérard Daudet, président de l'agglomération Luberon Monts-de-Vaucluse a engagé l'agrandissement et la mise en conformité de la déchetterie de Lauris. C'est ainsi que le site fermé en mars 2022 a rouvert début septembre.

Les travaux ont consisté en la création d'une entrée et sortie spécifiques, indépendamment du centre technique municipal et dont l'accès est contrôlé par une barrière automatique. La voie principale a été

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

agrandie pour faciliter les manœuvres, l'aire de stockage située en haut des quais a été agrandie, le local du gardien refait à neuf comprenant vestiaires et sanitaires. Un 6e quai accueille deux nouvelles zones de tri pour le plâtre et les gravats.
Tous les renseignements sur les déchetteries et encombrants ici.

La super bonne idée ?
Une 'donnerie' a fait, pour la première fois en Vaucluse, dans une déchetterie, une apparition remarquée. L'espace dédié propose aux habitants de laisser en bonne place écrans et multimédia, jouets, articles de puériculture, livres, vaisselle, vélos, pièces détachées, petit ameublement de décoration. Sont refusés et orientés vers une benne de tri : le textile, les chaussures, l'électroménager et les meubles. Attention tout de même l'état de fonctionnement des objets laissés n'est pas vérifié par les agents de la déchetterie.

André Rousset, maire de Lauris, devant la 'Donnerie'

Les déchets acceptés pour les particuliers et professionnels
le bois, les métaux, les encombrants, les cartons, les déchets électriques et électroniques, les déchets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

diffus (eco-DDS et hors éco), les piles et accumulateurs, le mobilier, le plâtre, les gravats et les végétaux à l'exclusion des professionnels sauf si ceux-ci présentent une carte d'accès cependant le service est réglementé et payant.

Les horaires
La déchetterie de Lauris est ouverte les : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, soit 8 heures de plus qu'avant le démarrage des travaux.

L'accès
Pour accéder à la déchetterie de Lauris comme à toutes les autres déchetteries LMV, il suffit de résider sur le territoire et de demander un badge d'accès au siège de l'Agglomération, 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon ou par mail à accueil@c-lmv.fr

Les montants des travaux
Le montant global des travaux s'élève à 375 000€ HT. L'opération de réhabilitation était soutenue par la Région Sud à hauteur de 112 171€ et de l'Etat pour 75 000€, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Précisions
Le temps des travaux, les usagers des communes de Mérindol, Lauris, Lourmarin, Puyvert et Puget ont été orientés vers les déchetteries les plus proches, à savoir celles de Cavaillon (Puits des Gavottes et Mon Espace Vert), de Vaugines (multi-matériaux et Mon Espace Vert), ainsi que celle de Mallemort (13), grâce à une convention temporaire nouée entre LMV et la Métropole d'Aix-Marseille.

Par ailleurs, les deux déchetteries de Vaugines ont retrouvé leurs horaires normaux dès début septembre. Le temps des travaux de Lauris, afin de fluidifier l'accès au service, les deux sites étaient en effet exceptionnellement ouverts les mercredis après-midi.
MH

De gauche à droite : Christian Mounier, (Vice-Président de LMV, délégué à l'Environnement et maire de Cheval-blanc), André Rousset (maire de Lauris et Vice-Président de LMV), Christine Hacques (Sous-Préfète de l'Arrondissement d'Apt), Gérard Daudet (Président de LMV), Sylvie Gregoire (Maire de Puyvert, Vice-Présidente de LMV), Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin et Vice-Président de LMV), Bénédicte Martin (Vice-Présidente de la Région SUD).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Vaucluse numérique, le Sud Luberon raccordé !

Le lundi 25 octobre 2021, Vaucluse numérique et LMV (Luberon Mont de Vaucluse) organisent une réunion publique sur la fibre optique, à destination des administrés du Sud Luberon : Lourmarin, Lauris, Puyvert, Puget et Vaugines. Cette réunion publique se déroulera à 18h30 à la Fruitière numérique de Lourmarin.

Mission accomplie

En effet, sur ce territoire, le déploiement de la fibre optique est terminé car Vaucluse numérique - mandaté par le Département de Vaucluse et LMV-, a terminé la construction du réseau conformément à son calendrier de déploiement. Les usagers peuvent donc, s'ils le souhaitent, souscrire un abonnement auprès d'un opérateur privé.

Seront présents

Gérard Daudet, président de Luberon Monts de Vaucluse agglomération ; Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et vice-président délégué au développement numérique ; Sylvie Grégoire, Amélie Jean, Frédérique Angeletti et André Rousset maires de Puyvert, Puget, Vaugines et Lauris.

Les infos pratiques

Réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique. Lundi 25 octobre à 18h30, à la Fruitière numérique. Avenue du 8 mai à Lourmarin.
MH

Grand pique-nique à Lauris, au marché

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

paysan pour découvrir le nouveau pain 100% local

Le Parc naturel régional du Luberon avec Agribio 04 a accompagné le pain 'Blé paysan bio' pour la nouvelle filière territoriale blé-farine-pain bio. Ce nouveau pain est le résultat de 10 ans de travail. Il valorise les variétés locales de blés paysans, avec une dizaine de producteurs locaux et des boulangers bio du territoire Luberon-Lure. Pour le présenter, le parc naturel régional du Luberon invite les habitants et leurs amis à grand pique-nique jeudi 23 septembre au marché paysan de Lauris de 18h à 21h. L'idée ? Venir avec son pique-nique pour le composer sur place en profitant des animations et en dégustant pain et vin.

Animations sur la Lub'ambule, le nouveau stand mobile du Parc

•Atelier enfants : « Viens pétrir ton pain blé paysan bio »
•Animation « Céréales et légumineuses, qui sont-elles ? »
•Dégustation de pains « blé paysan bio »
•Les accords vins-fromages : dégustation de vins marqués Valeurs Parc avec le Syndicat AOC Luberon (Appellation d'origine contrôlée)

À 18h30 : temps officiel

•Présentation du nouveau pain « blé paysan bio », un pain 100% local marqué Valeurs Parc Luberon
•Présentation de la Cité de l'alimentation à Lauris
•Remise des plaques Valeurs Parc à 3 boulangers de la filière « blé paysan bio »
•Remise des diplômes Valeurs Parc à 6 professionnels du tourisme nouvellement marqués.

Au menu du pique-nique

Des Produits frais du marché paysan et des grillades d'agneau. Cette opération est réalisée en partenariat avec Au Maquis, le Café villageois, le Syndicat AOC Luberon, les producteurs du marché paysan de Lauris, la Fédération des parcs naturels régionaux.

En avoir plus

Avec l'appui de la Fondation de France, du Département des Alpes de Haute-Provence et du programme européen Leader coordonné par la Région Sud, le Parc naturel régional du Luberon et Agribio 04 ont mis en place une filière territoriale blé-farine-pain bio à partir de variétés paysannes de blé cultivées par des producteurs motivés par la biodiversité cultivée. Plébiscités par la meunerie locale, ces blés anciens sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

inscrits dans une charte « farine et pain bio de variétés de pays cultivées en Provence ». Après des tests consommateurs réalisés à l'automne 2020, les pains « blé paysan bio » sont maintenant commercialisés dans 9 boulangeries en Provence-Alpes-Côte d'Azur signataires de la charte « blé paysan bio », dont 6 sont sur le territoire du Parc du Luberon, à La Tour d'Aigues, Cavaillon, Lauris, Saint-Martin les Eaux, Forcalquier et Manosque. Plus de détail ici.
MH

L'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Escales Musicales entre Lauris et Charleval, un bel exemple de partenariat !

Pour cette rentrée de septembre, au cœur de l'été indien provençal, les associations Comparses & sons et A.V.E.C / La Gare, unissent leurs projets pour faire naître un tout 1er événement commun : «Escales en Durance»*. Plusieurs rendez-vous musicaux sont prévus de rive en rive, entre Lauris, Charleval et la Roque d'Anthéron, dans différents lieux pépites en bord de Durance.*

La première escale musicale est à Lauris.

Le groupe Virago nous embarque dans un monde onirique et métissé : une musique pop inspirée de couleurs soul et d'élans symphoniques, une voix puissante et surprenante, un trio à cordes et un piano. Dans un autre genre, le groupe Nkumba System est formé de musiciens français, colombiens, cubains et camerounais, avec le guitariste Simba Daniel Evousa et la chanteuse Cindy Pooch.. Une musique du monde énergique à découvrir… et à danser.

Vendredi 17 septembre. Château de Lauris. **Ouverture : 20h30. Concert. 21h. 5 et 10€**
www.aveclagare.org – Billets : www.billetterie.aveclagare.org

La deuxième escale est à La Roque d'Anthéron et donne la part belle à la voix

Elodie Rama, issue du légendaire groupe Hocus Pocus, dessine maintenant une soul alternative et plurielle, que le temps et les rencontres ont créolisée. Since Charles invoque autant Etienne Daho que Flavien Berger, les musiques noires que la new wave. Côté paroles, il manie le français pour témoigner des bribes de souvenirs amoureux, des rencontres urbaines et noctambules. La voix est inspirée, posée et juste, entre pop et soul futuriste.

Samedi 18 septembre. 14h. Gratuit. Abbaye de Silvacane à La Roque d'Anthéron
Comparses & Sons : www.comparsesetsons.fr

Charleval clôture ce week-end musical

Bongi mène une correspondance insolite entre Marseille et l'Afrique du Sud, mêlant jazz, pop-folk urbaine et blues zoulou. Le fulgurant duo Isaya clôture ces escales sur un air de folk teinté d'électro. Les jumelles d'Isaya se lancent à la conquête d'un far-west imaginaire et futuriste. Dimanche 19 septembre. 16h. Gratuit. Epi du Colombier à Charleval.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 septembre 2025

Cabaret latino dans la cour du château de Lauris

Festival d'été 2021 présente sa 24e édition. Rencontre éclectique, itinérante d'une rive à l'autre autour de la Durance, du Luberon et du Haut Pays Aixois, il proposera son Cabaret Latino dans la cour du château de Lauris avec Pulso duo frictions, Sarah Laulan et Rémy poulakis.

A voir et à entendre

Mais qu'est-ce que la musique dite latine ? De la chanson de langue italienne –et surtout ibérique- aux musiques tropicales, c'est ainsi que l'on qualifiait les œuvres classiques de compositeurs Sud-Américains. De Grenade à Buenos Aires, de Villa-Lobos à Piazzolla, du Tango des années 30's exporté jusqu'à new-York… La musique latine, d'une amplitude telle qu'elle inclut les styles et les origines les plus diverses, est une invitation à accorder les cœurs au rythme d'un même battement avec Pulso duo frictions.

Les infos pratiques

Samedi 21 août à 19h. 20€. Cour du château de Lauris. Les billets réservés et payés d'avance seront disponibles une heure avant, à l'entrée du spectacle. Les billets à tarif réduits seront délivrés sous réserve d'un justificatif. Réservation ici. 06 42 46 02 50 www.festival-durance-luberon.com

M.H.